



**HAL**  
open science

## CEE - Centre d'études européennes de Sciences Po

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEE - Centre d'études européennes de Sciences Po. 2013, Sciences Po. hceres-02031465

**HAL Id: hceres-02031465**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031465v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :  
Centre d'études européennes  
CEE  
sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Fondation Nationale des Sciences Politiques



Décembre 2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**



# Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

**Critère 1 - C1** : Production et qualité scientifiques ;

**Critère 2 - C2** : Rayonnement et attractivité académique ;

**Critère 3 - C3** : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

**Critère 4 - C4** : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

**Critère 5 - C5** : Implication dans la formation par la recherche ;

**Critère 6 - C6** : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Centre d'études européennes**

<b>C1</b>	<b>C2</b>	<b>C3</b>	<b>C4</b>	<b>C5</b>	<b>C6</b>
A+	A+	A	A	A+	A



# Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Centre d'études européennes

Acronyme de l'unité : CEE

Label demandé : EA

N° actuel : EA 4459

Nom du directeur  
(2012-2013) : M. Renaud DEHOUSSE

Nom du porteur de projet  
(2014-2018) : M. Renaud DEHOUSSE

## Membres du comité d'experts

Président : M. Andy SMITH, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Experts : M<sup>me</sup> Céline BRACONNIER, Université de Cergy-Pontoise

M. Yves BUCHET DE NEUILLY, Université de Lille 2

M. Emmanuel HENRY, Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg  
(représentant du CoNRS)

M. Yves POIRMEUR, Université de Versailles-Saint-Quentin (représentant  
du CNU)

M. Andrea REA, Université Libre de Bruxelles, Belgique

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gilles PINSON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Michel GARDETTE, directeur adjoint, directeur de l'information  
scientifique, Sciences Po



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'études européennes (CEE) a été créé en 2005 par Sciences Po pour atteindre trois objectifs : développer la recherche sur l'intégration européenne à Sciences Po ; faciliter l'insertion de l'institution dans l'espace européen de la recherche ; faire vivre à partir de Sciences Po le débat public sur l'Europe. Animé essentiellement par un professeur de science politique, le CEE a donc été au départ un réseau d'enseignants-chercheurs appartenant aux centres de recherche existant à Sciences Po et collaborant ponctuellement autour d'opérations et de manifestations scientifiques et de valorisation/vulgarisation portant sur les questions européennes. La situation du centre a radicalement changé lorsqu'en 2009, quatorze chercheurs, en science politique principalement, ont migré au CEE en provenance d'un des centres de recherche CNRS rattaché à Sciences Po : le CEVIPOF. La même année, cette nouvelle mouture du CEE a été reconnue équipe d'accueil et conventionnée par le CNRS. Depuis lors, ce centre n'a cessé de grandir en étant rejoint par des enseignants-chercheurs d'autres disciplines (sociologie, histoire et droit). Localisé aujourd'hui dans un seul immeuble situé au 28, rue des Saints-Pères dans le 7<sup>e</sup> arrondissement à Paris, le CEE regroupe 114 personnes (24 enseignants-chercheurs statutaires, 26 chercheur associés, 6 chercheurs post-doc, 7 assistants de recherche, 45 doctorants et 6 membres du personnel administratif).

### Équipe de Direction

Le directeur du CEE est M. Renaud DEHOUSSE et ce, depuis 2005. Les statuts du CEE ne prévoient pas de nomination ou d'élection d'un/e directeur/rice adjointe. Le directeur s'appuie, dans ses fonctions, sur un conseil d'unité et un conseil d'unité restreint.

### Nomenclature AERES

SHS2\_2, SHS2\_1, SGS2\_4, SHS6\_1

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012 <sup>1</sup>	Nombre au 01/01/2014 <sup>2</sup>	2014-2018 Nombre de produisants du projet <sup>3</sup>
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	15	16	16
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	9	10	10
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	6,5	
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	-	-	
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	9	7	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	2	
<b>TOTAL N1 à N6</b>	48	41,5	26
<b>Taux de producteurs</b>	<b>100 %</b>		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	46	
Thèses soutenues	16	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	3	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	13	13

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Points forts et possibilités liées au contexte

Depuis sa transformation en équipe d'accueil en 2009, le CEE est très rapidement devenu un des centres de recherche en science politique les mieux connus en France. En même temps, sa notoriété scientifique s'est également accrue sensiblement à l'étranger. L'essor de ce laboratoire tient d'abord, et de toute évidence, à la très grande qualité de ses productions scientifiques. Si elle a été au départ surtout le fruit des chercheurs expérimentés arrivés en 2009, puis des collègues attirés au centre par la suite, cette qualité scientifique est également à attribuer à un grand nombre de ses doctorants et chercheurs post-doc. Ce dernier trait témoigne de l'excellente intégration des doctorants dans l'unité et, en amont, de l'implication intense de la plupart des chercheurs dans les activités d'enseignement à Sciences Po. La grande qualité scientifique qui caractérise le CEE est également le produit cumulé des efforts effectués par l'ensemble des membres de l'unité pour créer un laboratoire où l'internationalisation, la pluridisciplinarité et l'excellence de la recherche sont des normes incontestées et des pratiques institutionnalisées. En outre, un grand nombre des membres du CEE sont engagés dans la diffusion et la valorisation de leurs travaux à l'endroit du grand public, sans que ces activités ne les amènent à céder quoi que ce soit sur la rigueur scientifique.

Plus généralement, le CEE est caractérisé par un dynamisme et des activités collectives qui traversent, apparemment sans heurts, les lignes de démarcation traditionnelles entre « statutaires » et « étudiants », entre « enseignants-chercheurs » et « chercheurs » et entre « scientifiques » et « personnels administratifs ». Sans complètement disparaître pour autant, le dépassement de ces hiérarchies anciennes semble être une des marques de fabrique et des clés de réussite du laboratoire. Trois autres sont un accent mis sur la production de données empiriques nouvelles, une grande attention portée aux soucis méthodologiques et l'importance accordée à l'analyse comparée.

Certes, par rapport aux centres de recherche localisés ailleurs en France, il convient de préciser que le rattachement de l'unité à Sciences Po garantit des conditions de travail globalement très favorables en termes d'aménagement des services d'enseignement, de vivier d'étudiants, de soutien administratif et même de locaux. Cela étant dit, animé par les enseignants-chercheurs qui se sont fortement investis dans Sciences Po, par exemple à travers la révision de ses maquettes d'enseignement ou le développement d'une démarche de formation par la recherche, le CEE semble avoir très bien su « donner le change » à son instance de tutelle. En outre, vu les montants de crédits de recherche générés par le laboratoire à travers ses nombreux contrats de recherche français et internationaux, il convient de ne pas attribuer l'ensemble du succès de ce laboratoire à une vision simpliste de son environnement immédiat.

Au total, à bien des égards le CEE constitue aujourd'hui un centre de recherche qui sert de modèle pour la gestion du rapport à la recherche de Sciences Po. Toutes proportions gardées, un grand nombre des pratiques de recherche et de vie collective du CEE pourraient également servir de modèle pour les laboratoires localisés ailleurs en France, voire au-delà.



## Points à améliorer et risques liés au contexte

S'il importe de louer le caractère exemplaire de beaucoup des pratiques de recherche individuelles et collectives observées au CEE, des améliorations de sa gestion interne et de son rapport aux autorités externes sont souhaitables, voire nécessaires.

Sur le premier plan, si l'ambiance détendue et la croissance paisible du centre ont sans doute été favorisées par un système de direction peu formalisé, maintenant qu'un rythme de croisière a été trouvé, il est sans doute nécessaire d'instaurer des procédures de décision collective plus régulières et explicites. Cette phase de consolidation exige également qu'une attention plus grande soit accordée à la construction des axes thématiques du laboratoire, notamment à travers une clarification de leur positionnement et de leurs objectifs scientifiques.

Quant aux rapports entre le CEE et son environnement, trois défis doivent être relevés. Le premier concerne le rapport entre ce laboratoire et son instance de tutelle principale : Sciences Po. Comme cela a été évoqué plus haut, les relations sont pour l'heure très bonnes. Toutefois, comme le paysage de la recherche à Sciences Po connaît des recompositions multiples, les responsables du CEE sont obligés de rester vigilants afin de sauvegarder leurs acquis. Le deuxième défi que doivent relever ces mêmes personnes concerne le positionnement de leur laboratoire dans la recomposition de la recherche à l'échelle de la région parisienne. À nouveau, pour l'instant, l'inscription du centre dans le PRES Sorbonne Paris Cité semble se faire de manière positive. Mais la consolidation de ce PRES risque tout de même de soulever à terme de nouvelles questions pour le CEE au cours des mois et des années à venir. Enfin, et surtout, le risque le plus important auquel est confronté le CEE se résume au décalage entre son statut d'Equipe d'accueil conventionnée avec le CNRS et la présence très importante des chercheurs CNRS dans son sein. Plus précisément, son rapport avec le CNRS constitue de loin l'élément de contexte le plus incertain du CEE.

## Recommandations

La première recommandation du comité d'experts est une incitation à poursuivre les efforts de l'unité en matière de formalisation des procédures de décision collective et de gouvernance interne. Cela pourrait passer notamment, mais pas exclusivement, par un réagencement entre son Conseil de direction et son Conseil d'Unité.

Ensuite, puisque le comité d'expert considère qu'un laboratoire de cette qualité devrait se doter d'un projet scientifique charpenté et argumenté, il suggère que chacun de ses axes soit reconstruit ou réagencé à partir d'un positionnement scientifique explicite et ambitieux. Une telle posture aurait également l'avantage de clarifier l'identité globale de l'unité. Cette identité pourrait être renforcée par des échanges internes structurés par des débats théoriques explicités et approfondis permettant un positionnement scientifique plus clair de l'unité par rapport à son environnement scientifique. Au passage, il convient de noter que le nom actuel de l'unité n'est plus guère en phase avec ses activités et qu'il pourrait être utile de le reconsidérer.

Enfin, afin de régler son rapport avec le CNRS, le comité d'expert estime que le CEE devrait engager un processus de changement de statut dans le but d'être reconnu durablement comme une UMR. Cela est d'autant plus important que l'unité comprend pas moins de 10 chercheurs CNRS. Plus fondamentalement, cette « UMRisation » devrait être pensée à partir des contours actuels de l'unité. En effet, le projet de Sciences Po de réunir l'ensemble de ses unités de recherche dans une seule et même UMR a semblé au comité comporter un lourd risque de perte de la dynamique existante du CEE. Enfin, cette transformation pourra permettre la formalisation des procédures de décision collective et de gouvernance interne mentionnée plus haut, une UMR étant organisée autour d'instances aux contours et aux rôles bien définis.



### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le degré d'excellence scientifique atteint par le CEE est parfaitement attesté par la production et la qualité des publications individuelles et collectives des chercheurs titulaires. Par ailleurs, la haute qualité des publications, et cela constitue une particularité à relever, concerne aussi les autres membres du CEE tels que les doctorants et post-docs. Le volume des publications scientifiques au cours des cinq dernières années est impressionnant : 168 articles dans des revues avec comité de lecture (soit en moyenne plus de 4,75 articles par chercheur titulaire dans des revues avec comité de lecture), 37 ouvrages, 244 chapitres d'ouvrages, 32 directions d'ouvrages et 26 directions de numéros spéciaux de revues. Un autre indicateur de ce haut niveau est établi par le h-index moyen du centre : 10.86. La production scientifique du CEE se distingue aussi par son très haut niveau d'internationalisation. Les membres du CEE ont publié de très nombreux articles dans les grandes revues françaises (*RFSP*, *RFSS*, *Politique européenne*, *Droit et société*, etc.) mais aussi dans des revues internationales étrangères disposant d'un très important *impact factor* (*West European Politics*, *Governance*, *Journal of Common Market Studies*, *Journal of European Public Policy*, *Comparative European Politics*, *British Journal of Sociology*, etc.). Par ailleurs, ils sont membres des comités de rédaction de très nombreuses revues françaises et étrangères. La diversification et l'internationalisation se vérifient aussi pour les ouvrages. Les chercheurs titulaires continuent de publier des ouvrages aux Presses de Sciences Po, mais de plus en plus aussi dans d'autres maisons d'édition comme Armand Colin, La Découverte, Routledge, Palgrave, Wiley-Blackwell, etc.

Les publications scientifiques du CEE se caractérisent aussi par leur originalité, et en particulier par les efforts féconds de rupture et de renouvellement théoriques. En effet, depuis plusieurs années, les travaux du CEE ont renouvelé les approches théoriques dans tous les axes de recherche du centre, et tout particulièrement autour d'un axe traditionnel de recherche tel que "la recomposition de l'État" mais aussi d'un nouvel axe portant sur une approche transversale de l'objet Europe. La production scientifique du CEE se caractérise en cela par un véritable souci d'innovation scientifique portant tant sur les objets d'étude que sur les approches théoriques. Ce point est notamment confirmé par la grande notoriété des publications scientifiques du centre et de ses membres. Cette reconnaissance est attestée par l'impact international des publications du CEE mais aussi par des prix et des distinctions : attribution du prix Stanley Hoffman de l'APSA à un article cosigné par deux chercheurs ; élection de Patrick Le Galès en tant que *Corresponding Fellow* à la *British Academy*. Les jeunes chercheurs contribuent également à la notoriété du CEE puisque plusieurs d'entre eux ont obtenu des prix (prix de thèse de l'AFSP ou de l'ÉCPR). Enfin, il convient de relever que les publications du centre concernent également la production d'ouvrages pédagogiques de référence (par exemple : *Politiques européennes*. Paris: Presses de Sciences Po, 2009. *Sociologie de l'action publique*. Paris : Armand Colin, 2012 ; *Sociologie des comportements politiques*. Paris : Armand Colin, 2010 ; *Les politiques publiques*. Paris: PUF, 2008).

Le CEE est très fortement impliqué également dans la recherche sur contrats. Il a conclu de nombreux contrats de recherche au cours de la période, et surtout financés par des programmes internationaux. L'inscription dans les réseaux internationaux et le très haut niveau scientifique se marquent aussi dans ce domaine. Ainsi, le CEE a fait partie des trois réseaux d'excellence financé par le 6<sup>ème</sup> PCRD. En outre, il a été un partenaire dans 4 projets de recherche européens (un dans le 6<sup>ème</sup> PCRD et 3 dans le 7<sup>ème</sup> PCRD). Enfin, le CEE a obtenu aussi deux financements des programmes d'excellence de recherche scientifique des institutions européennes : un ERC Starting Grant pour Jenny Anderson et un ERC Advanced Grant pour un chercheur de l'unité.

Le niveau d'excellence des publications s'observe enfin par la très forte présence des membres du centre lors de congrès et colloques internationaux, et ce tant pour les chercheurs titulaires que pour les doctorants et post-doctorants (261 communications présentées et communications ayant été publiées dans des actes). En outre, le Centre maintient une action soutenue d'organisation d'activités scientifiques : 217 activités (colloques, séminaires, ateliers de recherche, etc.) en cinq ans.

Malgré cette qualité scientifique conséquente, on peut regretter l'absence d'ouvrages collectifs capables de pouvoir illustrer l'identité du centre. Cette dimension, comme l'indique par ailleurs la note d'auto-évaluation et le projet de l'unité, devrait être renforcée dans le futur.



## Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Tous les indicateurs mis à la disposition du comité d'expert attestent du fort rayonnement académique du CEE. Ses chercheurs participent largement à l'organisation et l'animation des grands événements scientifiques de la discipline, tant en France qu'à l'international (colloques, congrès, ateliers de l'AFSP, APSA, ECPR, ESA...). Le fort investissement dans le fonctionnement des organes structurant la Science politique à l'échelle nationale et parfois même au-delà (grandes associations déjà citées, mais également comités de rédaction des grandes revues de la discipline, direction de collections), explique que le CEE ait beaucoup gagné en visibilité nationale et internationale. La publication de nombreux travaux en langue anglaise l'explique également.

Le comité d'expert remarque aussi que le dossier de publications fait apparaître un début de diversification des supports de diffusion en France : au-delà des Presses de Sciences Po auxquelles les chercheurs ont un accès privilégié, certains travaux sont diffusés chez des éditeurs généralistes, dans un cadre plus concurrentiel qui garantit aussi une diffusion plus large (ex. La Découverte, Routledge...). Les doctorants participent de cette dynamique, en publiant par exemple dans des revues de référence distinctes de celles dans lesquelles les chercheurs de Sciences Po ou leurs partenaires sont bien représentés.

Enfin et surtout, nombre de travaux des chercheurs du CEE font référence dans leur domaine, comme l'atteste le nombre de citations dont ils font l'objet, mais également les récompenses de prestige qui ont récemment consacré la grande valeur de certaines publications.

Cette visibilité du laboratoire sur la scène nationale et internationale explique qu'il soit devenu en quelques années très attractif, y compris pour des chercheurs étrangers. Les demandes d'intégration et d'associations sont nombreuses. Le laboratoire accueille en permanence des collègues étrangers qui enrichissent tous les publics, et notamment les doctorants, de leur expérience de recherche. Il n'est donc pas très étonnant que le CEE puisse désormais se prévaloir de l'arrivée prochaine de deux nouvelles recrues issues d'autres environnements académiques, chercheurs reconnus dans leur domaine de spécialité (analyse électorale, sociologie des partis) qui viendront consacrer l'internationalisation du laboratoire.

En somme, le comité estime que les chercheurs du CEE font un très bon usage des importantes ressources (financières, administratives, humaines) dont ils bénéficient, jusqu'à être parvenus à faire de leur laboratoire l'un des piliers des sciences sociales françaises.

## Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'équipe du CEE est très bien insérée dans son environnement, comme l'atteste sa capacité à obtenir de nombreux contrats avec des partenaires extra-académiques nationaux et internationaux. Ses membres participent activement au débat public en intervenant régulièrement dans les grands médias français (Le Monde, Libération, France Culture, Le Nouvel Observateur, C dans l'air, France 3...) et anglo-saxons (BBC) sur des objets relevant de leur champ d'expertise scientifique et en publiant des articles sur le site Telos. Aux formes classiques d'intervention dans les médias (articles, interviews, participation à des débats, etc.), s'ajoutent des contributions plus ambitieuses, bien que plus ponctuelles, comme la réalisation ou la participation à des films sur la vie politique française et américaine, ou l'initiative de mettre en place un site d'informations à l'occasion des élections (Trielec.2012). Ses membres contribuent aux activités des think tanks (Fondation Jean Jaurès, République des idées, Terra nova, etc.). Certains d'entre-eux ont noué des partenariats avec le Parlement (Assemblée nationale), des ONG (ATD Quart Monde...), des associations professionnelles pour l'organisation de colloques sur des sujets d'intérêts communs. En outre, certains d'entre eux interviennent, au titre de la formation continue, dans la formation des journalistes et des cadres des partis politiques, ce qui renforce les liens et le dialogue avec l'environnement social et culturel.

Au total, si les relations du CEE avec les médias ne relèvent pas d'une véritable politique et ne constituent pas une priorité dans l'activité des chercheurs, elles n'en sont pas moins très significatives. Leurs interventions médiatiques, « plus réactives que proactives » ont le mérite de s'appuyer, le plus souvent, sur les résultats des travaux du laboratoire - notamment ses enquêtes empiriques - et de se tenir ainsi à distance des discours généraux qui ne valorisent pas véritablement la recherche et n'en font pas connaître les acquis. Il s'agit là d'une bonne pratique de la vulgarisation scientifique, qui ne s'en tient pas au commentaire mondain mais contribue à une réelle diffusion des savoirs qui pourrait être davantage mise en valeur au sein d'une politique de communication plus construite.



## Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Il ressort de la visite effectuée que l'ambiance au sein de ce laboratoire est très bonne. Il règne un bon esprit d'équipe et ce, quelles que soient les catégories de personnel.

Le laboratoire est fédéré par un séminaire général qui a fonctionné au cours du temps avec des objectifs différents. Au départ, l'objectif était de chercher un projet fédérateur commun. Plus récemment, il a été redéfini comme un lieu d'échange entre membres du laboratoire (principalement sur des questions de méthode) ou comme un espace où des chercheurs invités peuvent intervenir. Parallèlement à ce séminaire général, les autres lieux fédérateurs sont le séminaire des doctorants (auquel des chercheurs titulaires sont conviés et assistent effectivement), les séminaires des axes et les séminaires organisés autour de projets de recherche spécifiques ou de recherches sur contrat.

Les modalités d'organisation et de gouvernement du laboratoire sont aujourd'hui satisfaisantes du fait de la taille encore modeste de l'unité, de la bonne ambiance générale qui y règne et de l'absence apparente de conflits. Le conseil restreint qui réunit, autour du directeur, quatre représentant-e-s élu-e-s des chercheurs et enseignants-chercheurs, la secrétaire générale, un-e représentant-e élu-e des personnels administratif et technique, un-e représentant-e élu-e des doctorants et un-e représentant-e élu-e des assistant-e-s de recherche et des post-docs sous contrat, fait apparemment office de ce qui s'appelle ailleurs le « conseil de laboratoire ». Les décisions de gestion courante (demandes de financement par exemple) y sont traitées. En revanche, le conseil d'unité est une instance beaucoup plus floue qui se réunit selon le dossier 3 fois par an pour traiter les questions plus générales et importantes de la vie du laboratoire, sans que ce périmètre soit clairement défini. Dans sa composition (selon le rapport il rassemble l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs) et la périodicité de ses réunions, il s'apparente à ce qui s'appelle ailleurs une assemblée générale, mais ses attributions l'apparentent à un conseil de laboratoire décisionnaire en matière d'affectation des ressources ou d'intégration de nouveaux membres. Or, ce flou des instances décisionnaires et des processus de décision rend parfois les modalités d'allocation des ressources (financières ou en termes de charge d'enseignement) peu lisibles, notamment pour les doctorants, et pourrait, en cas de tension ou de conflit, devenir un point de fragilité du laboratoire. Dans la perspective d'une poursuite de la croissance du laboratoire, la gouvernance devrait être plus clairement formalisée et rendue plus transparente.

Enfin, des personnels enseignant et chercheurs soulignent que le dispositif administratif de soutien à la recherche n'a pas suivi l'explosion numérique du centre et arrive à saturation. Le laboratoire a su s'appuyer sur des assistant-e-s de recherche en faisant preuve d'une remarquable capacité à utiliser les contrats pour se doter de moyens humains d'appoint. Si cette saturation de l'équipe administrative est une observation juste à l'échelle des laboratoires sous la tutelle de la FNSP, il faut toutefois souligner que les membres du centre travaillent dans des conditions de confort et d'appui administratif qui sont sans commune mesure avec celles de la moyenne des unités françaises de recherche (CNRS et/ou universitaires) en SHS.

## Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le CEE a mis en place un encadrement et un suivi des doctorants de très grande qualité. Plusieurs dispositifs, énumérés pour la plupart dans une « Charte des doctorants », leur proposent, tout au long de la thèse et même après, une aide précieuse. À la fin de leur première année de thèse, les doctorants présentent l'avancée de leurs recherches à un « groupe d'accompagnement personnalisé ». Ils peuvent aussi compter sur un comité de suivi qui assure l'interface avec l'école doctorale de Science Po en amont des réinscriptions. Deux membres du CEE sont désignés « responsables doctoraux » et deviennent à ce titre des interlocuteurs privilégiés des doctorants. Ces derniers animent un séminaire des doctorants et sont également très impliqués dans les autres séminaires organisés par le CEE. Ils sont régulièrement associés aux recherches sur contrat et aux enquêtes collectives coordonnées par les membres du laboratoire. Les doctorants sont activement encouragés à compléter leur formation par la participation à des Ecoles d'été et ils bénéficient pour cela d'un soutien financier du CEE. Les doctorants sont également accompagnés dans la valorisation de leur travail (soutien à l'organisation de conférences, journées d'étude) ainsi que pour la préparation de leurs publications et auditions. Enfin, les doctorants du CEE qui sont passés par les masters de Sciences Po ont pu, en outre, bénéficier d'un accompagnement à la diversification de leurs compétences méthodologiques au travers du « Programme avancé de méthodes en sciences sociales » (cf. infra) auquel les enseignants-chercheurs du CEE contribuent largement.



Les membres du CEE sont très impliqués dans l'école doctorale de Sciences Po, dans les formations de Master et enseignent aussi, pour le plupart, dans d'autres établissements en France (par ex. : EHESS, Université Lille 2, Université Paris 7) et à l'étranger (par ex. : Collège d'Europe de Bruges, Université de Cologne, Kyoto, Tsinghua, King's College, Milan, UCLA). Ils participent notamment à 9 des 17 masters de Sciences Po, assurant plus d'une soixantaine de cours dont près de la moitié en anglais. Une attention particulièrement bienvenue est portée à la formation méthodologique, avec notamment la création du certificat « Programme avancé de méthodes en sciences sociales ». Certains membres du CEE sont même porteurs de formations de Master, qu'ils ont parfois largement contribué à créer dans le prolongement de leurs spécialités de recherche : Master Affaires européennes, Master Stratégies Territoriales et Urbaines, Master Governing the Large Metropolis, Master Euromaster/Transatlantic Master, Master of Public Affairs, Programme de Sociologie et action publique. Plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs du CEE ont également écrit ou dirigé des ouvrages de référence fréquemment mobilisés nationalement et internationalement, dans leur sous-champ disciplinaire. Tout ceci constitue la marque d'un rayonnement national et international incontestable du CEE en matière de formation.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Si comme il l'a été souligné plus haut, le bilan des activités de la CEE pour les quatre dernières années est tout à fait excellent, voire exceptionnel, le projet de recherche qui a été présenté est moins à la hauteur d'un centre de recherche de cette qualité. Ici il ne s'agit absolument pas de remettre en question les projets de recherches multiples développés par les individus ou les collectifs de chercheurs qui se créent ponctuellement au sein du laboratoire. De toute évidence, ces projets contribuent indéniablement tout à la fois à l'accumulation de connaissances scientifiques et au renforcement des liens de recherche pré-existants au sein du CEE et avec ses nombreux partenaires nationaux et internationaux. Toutefois, ces deux qualités se retrouvent nettement moins dans les futurs axes du centre et dans les modalités prévues pour leur mise en œuvre.

Un premier problème a trait au renouvellement des « pôles d'expertise » qui structuraient le laboratoire entre 2009 et 2012. Deux de ces quatre pôles (« Les transformations de l'action publique et du rôle de l'État » ; « Les études électorales : nouveaux paradigmes et instruments ») ont tout simplement été reconduits (l'un devenant « Les récompositions de l'État », l'autre « Les analyses électorales »). Certes, comme les animateurs de ces futurs axes l'ont précisé à l'oral, leur préparation a nécessité une certaine actualisation (comme par exemple l'accent mis sur « les savoirs du futur dans l'action étatique » pour le premier, et l'importance plus grande accordée aux transformations des significations de l'acte de vote pour le deuxième). Mais, finalement, on retrouve ici les deux collectifs de recherche qui ont été à l'origine de la relance du laboratoire en 2009.

À condition d'actualiser leurs questionnements respectifs, faire perdurer ces deux axes n'est pas un problème en soi. Néanmoins, en reconduisant ces modalités d'animation de la recherche collective, l'unité risque de voir les échanges en son sein devenir routiniers, compromet les chances d'épanouissement des deux autres axes du laboratoire, et au final ne contribue guère à renforcer la cohérence d'ensemble de ses activités scientifiques. Ces risques sont illustrés par le cas du nouvel axe intitulé « L'articulation entre participation, démocratie et gouvernement » qui, dans le projet de l'unité, remplace partiellement deux pôles d'expertise de la période 2009-12 (« La mutation des identités et pratiques sociales et politiques » et « Les institutions et les acteurs publics qui les incarnent »). À ce jour, la problématique de cet axe n'est pas encore stabilisée et on identifie mal sa place dans le projet global du laboratoire.

Le dernier axe prévu, intitulé « Une approche transversale de l'objet Europe », semble échapper en partie à cette critique en raison d'un travail collectif préalable de définition de la problématique. Mais, par un effet de miroir, l'effort effectué sur ce thème éclaire le problème plus profond du projet de laboratoire : les axes ne reflètent pas véritablement le positionnement scientifique (épistémologique, théorique et méthodologique) de l'unité et de ses membres. Le mode de rédaction des axes dans le projet est révélateur à cet égard. Plutôt que de se fonder sur un état de la littérature référencé qui montrerait clairement les points forts et faibles des connaissances existantes, puis d'esquisser comment l'axe en question contribuera à accumuler de nouvelles connaissances scientifiques, le projet de l'unité présente les thèmes de travail collectif comme des « plateformes » de moyens de recherche sans réelle épaisseur théorique et sans présentation de la contribution spécifique des chercheurs de l'unité. Les membres du comité sont bien conscients des difficultés que toutes les unités rencontrent pour établir des axes « consistants » à une époque où les chercheurs individuels sont sommés de diversifier leurs travaux et leurs investissements professionnels.



Mais l'expérience d'autres unités montre que c'est à travers un investissement intense dans les débats scientifiques qu'on est mieux à même de structurer et d'animer l'échange interne. Loin d'être simplement un constat sur « la présentation » du laboratoire, cette interrogation quant à son projet scientifique est une invitation à clarifier une difficulté de fond. Ce centre de recherche a grandi très vite, preuve d'un dynamisme certain et de la qualité des débats scientifiques qui le traversent. Il nous paraît primordial qu'un tel engagement à poursuivre des aventures scientifiques collectives soit retrouvé et réinjecté dans la structuration future du laboratoire.



## 4 • Déroulement de la visite

### Dates de la visite :

Début : mardi 4 décembre 2012, à 09h00

Fin : mardi 4 décembre 2012, à 17h30

### Lieu de la visite :

Institution : Sciences Po

Adresse : Salle du conseil 13, rue de l'université, 75007 Paris.

Locaux spécifiques visités : Les locaux du laboratoire, 28 rue des Saints-Pères, Paris 7<sup>e</sup> arrondissement.

### Déroulement ou programme de visite :

- |                 |  |
|-----------------|--|
| 9h00 - 9h30 :   | Réunion à huis clos du comité d'expert   |
| 9h30 - 12h00 :  | Réunion plénière ((Présentation du comité d'expert et de la démarche d'évaluation par le président du comité d'expert ; présentation de l'unité par son directeur ; présentation des pôles par leurs responsables ; présentation des activités des doctorants) |
| 12h00 - 12h30 : | Réunion avec les représentants des tutelles  |
| 12h30- 14h00 :  | Déjeuner   |
| 14h00 - 15h00 : | Réunion avec les représentants des doctorants  |
| 15h00 - 15h30 : | Entretiens individuels   |
| 15h30 - 16h00 : | Réunion du comité d'experts avec les membres du conseil d'unité  |
| 16h00 - 17h30 : | Réunion des membres du comité d'experts à huis clos (préparation du rapport).  |

## 5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

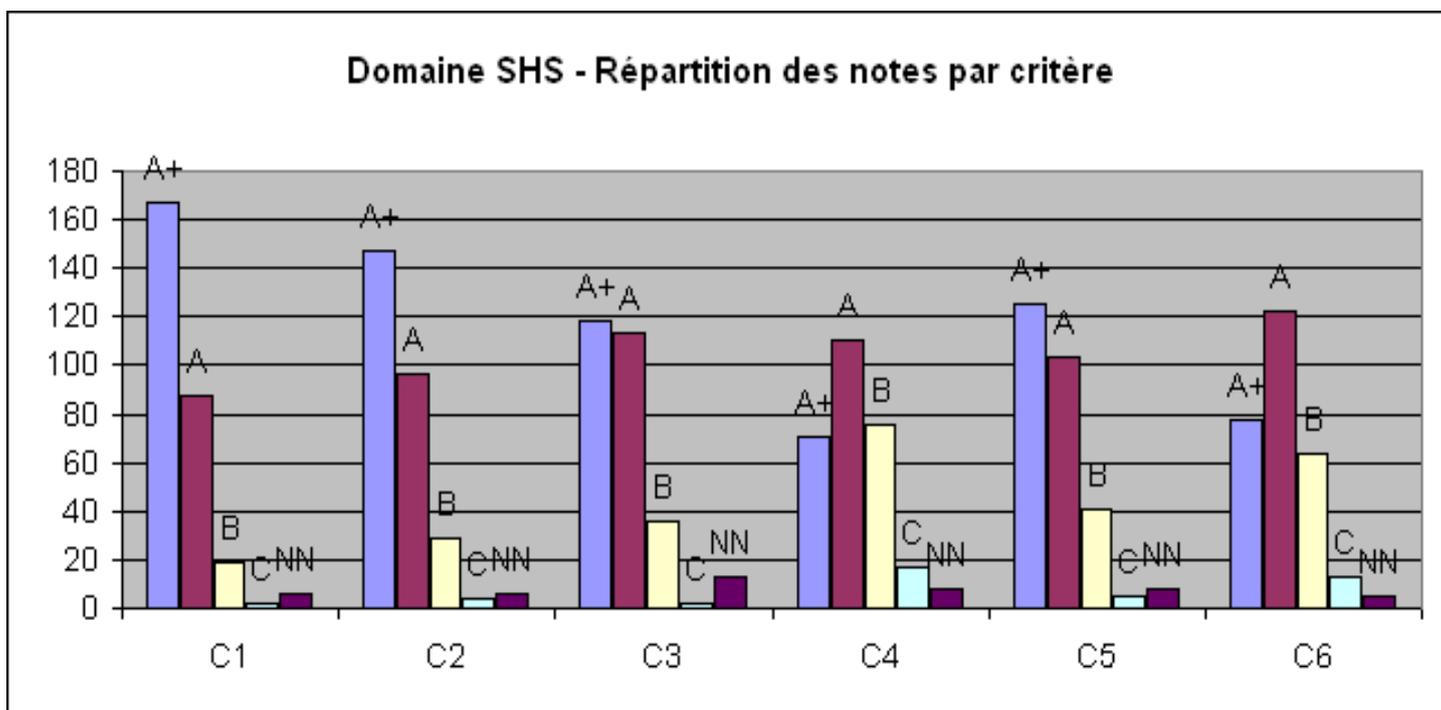
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

### Domaine SHS - Répartition des notes par critère





## 6 • Observations générales des tutelles



SciencesPo.

Monsieur Pierre Glaudes  
Directeur de la section  
des Unités de recherche  
AERES  
20, rue de Vivienne  
75002 Paris

Paris, le 3 avril 2013

Objet : Réponse au rapport **S2PUR140006512 - Centre d'études européennes - 0753431X**

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts de l'AERES établi à la suite de la visite du Centre d'études européennes (EA 4459) le 4 décembre 2012, et nous réjouissons des appréciations portées sur cette unité qui contribue fortement à la politique d'excellence de notre établissement.

Nous réaffirmons notre soutien au Centre d'études européennes pour maintenir la qualité de la recherche qui y est menée et vous faisons parvenir les observations de son directeur, Mr. Renaud Dehousse.

Nous vous remercions ainsi que les évaluateurs pour la qualité de leurs travaux et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre sincère considération.

*Bien cordialement*

  
Michel Gardette  
Directeur adjoint

### Réponse du CEE à l'évaluation AERES

L'équipe du CEE tient à remercier les membres du comité d'évaluation de l'AERES pour l'attention qu'ils lui ont prêtée et pour la qualité de leurs observations, tant au cours de l'audition que dans le rapport d'évaluation.

Les remarques qui suivent n'entendent pas apporter une réponse systématique aux remarques qui ont pu être formulées à cette occasion, mais plutôt à apporter des précisions complémentaires sur certains points qui ont été soulevés et à préciser les considérations qui sous-tendent certains choix. On se penchera pour l'essentiel sur les remarques du comité sur le projet à cinq ans du CEE, dans la mesure où elles soulèvent un certain nombre de points importants quant aux orientations du laboratoire.

\*  
\* \*

Il n'est pas sans importance de rappeler que par hypothèse, un rapport donne une image relativement statique d'une réalité qui doit être appréciée dans sa dynamique. C'est particulièrement vrai dans le cas d'une institution comme le CEE, en raison à la fois de sa jeunesse, du développement rapide qu'elle a connu au cours des dernières années, et du choix qui a été fait en faveur de la pluridisciplinarité et du pluralisme méthodologique.

On ne saurait trop insister sur ce dernier point. Les remarques du comité d'évaluation semblent en effet reposer sur une vision selon laquelle une structure de recherche doit opter pour *un* positionnement scientifique (épistémologique, théorique, et méthodologique) (p.9) et s'y tenir. Dans ce cas, la conformité des projets à ce choix primordial devient naturellement un élément-clef de toute évaluation.

Or, de façon réfléchie, l'équipe du CEE a fait un choix différent, qui consiste à réunir des chercheurs partageant un intérêt pour des objets et des champs communs, en dépit d'origines disciplinaires et de choix méthodologiques qui peuvent parfois être très différents. L'alternative, qui a fait l'objet d'un débat au moment de la mise en place du laboratoire, aurait sans doute été plus simple à gérer, mais il nous a paru plus stimulant et plus fécond de croiser sur un nombre limité d'objets des regards assez différents.

Ce choix n'est pas sans conséquence sur le plan des ambitions collectives du centre. Réunissant une équipe dont les membres ont pour ambition de se positionner au sein de différentes disciplines, et dont certains jouissent d'une reconnaissance importante dans leur champ d'étude, il est naturellement amené à privilégier une approche *bottom-up* dans le choix de ses axes de recherche, en cherchant à identifier des domaines où des efforts communs peuvent être source de plus-value.

Ce travail de structuration est nécessairement étalé dans le temps selon un calendrier qui variera en fonction des secteurs. Dans certains cas, les convergences seront suffisamment développées pour que l'on puisse identifier une problématique commune et envisager des "livrables" qui portent clairement la marque de fabrique de l'unité. Dans d'autres au contraire, parce que le groupe porteur du projet est plus hétérogène, il faudra passer par une phase de reconnaissance mutuelle, où les questionnements et les références des uns et des autres seront confrontés, avant que ne puissent être identifiés les thèmes sur lesquels des synergies sont à la fois possibles et prometteuses.

Certes, comme le relève justement le rapport, ces considérations ne dispensent pas les équipes porteuses de définir leurs ambitions communes, qu'elles soient d'ordre théorique, empirique ou institutionnel. Mais il importe de comprendre qu'en raison de l'approche à la fois *bottom-up* et progressive qui a été suivie, ce travail se fera selon un calendrier différent selon les domaines.

\*  
\* \*

Au stade actuel de son développement, la mise en place d'un axe de travail sert avant tout d'*incubateur* à un effort collectif destiné à déboucher sur une ou plusieurs pistes de recherches communes. Un de leurs objectifs essentiels est en effet d'organiser la confrontation entre des approches disciplinaires différentes et d'intégrer des chercheurs et chercheuses, notamment étrangers, qui ont récemment rejoint le laboratoire. De cet échange naissent régulièrement des initiatives communes, voire des projets collectifs, dont le rapport soumis à l'AERES comporte maints exemples.

Les choix des objectifs et des outils théoriques reposent nécessairement sur le travail de positionnement qu'évoque le comité d'évaluation. Dans la plupart des cas, cependant, ce travail interviendra au niveau *micro* (celui du projet de recherche individuel ou collectif) plutôt qu'au niveau *meso* (celui de l'axe de recherche). Cela n'interdit pas à ces derniers de donner une définition minimale de leurs ambitions; le rapport soumis par le CEE à l'AERES précise ainsi l'agenda de recherche par lequel le pôle électoral du laboratoire entend réarrimer la sociologie électorale française aux développements les plus récents de la science politique internationale. Cela n'interdit pas non plus de donner naissance à des projets collectifs ambitieux. Au sein de l'axe "Europe", par exemple, le projet NEM (« Nation, Europe, Monde »), qui réunit un grand nombre de chercheurs et de doctorants du centre s'inscrit dans la lignée des travaux de Stein Rokkan et d'auteurs « néo-rokkanien » (Ferrera, Manow, Bartolini, Kriesi), pour analyser les phénomènes de « résistance du national », constatés aussi bien par les analyses de politiques publiques que par celles des attitudes et représentations politiques. Ce faisant, il entend remettre au cœur de la réflexion collective sur l'Europe la prise en compte des dynamiques des Etats-nations. Si cette inscription n'apparaît pas dans le rapport transmis à l'AERES, le blog du projet (<http://nemcee.wordpress.com/>) témoigne de « l'épaisseur théorique » de la réflexion sur laquelle il repose.

Il se peut qu'au terme de la période de 5 ans qui s'ouvre, une fois achevée sa croissance et consolidés ses rapports avec son environnement institutionnel, le Centre d'études européennes souhaite se doter d'axes majeurs, dotés chacun de leur positionnement théorique propre, dans lequel les projets des membres de l'équipe seront invités à s'inscrire et qui feront l'objet d'un pilotage plus *top-down*. Ce point devra faire l'objet d'une discussion au sein du laboratoire au moment du prochain rapport d'évaluation. Mais sur la base des discussions antérieures, il est loin d'être acquis qu'un changement de cet ordre aurait les faveurs d'une majorité des membres de l'équipe. De même, la question de la gouvernance sera-t-elle peut-être amenée à être réexaminée dans l'hypothèse où la demande de statut d'UMR introduite au CNRS au début de l'année 2013 serait acceptée. Mais les statuts adoptés en 2009 ne paraissant pas avoir posé de problèmes particuliers, il pourrait être sage de s'inspirer du pragmatisme britannique: "if it works, don't fix it".



Renaud Dehousse  
Professeur des universités à Sciences Po  
Professeur Jean Monnet  
Directeur du Centre d'études européennes